



57 Elizabeth II
A.D. 2008
Canada

Journals of the Senate

Journaux du Sénat

2nd Session, 39th Parliament

2^e session, 39^e législature

N^o 72

Wednesday, June 18, 2008

Le mercredi 18 juin 2008

1:30 p.m.

13 h 30

The Honourable NOËL A. KINSELLA, Speaker

L'honorable NOËL A. KINSELLA, Président

The Members convened were:

The Honourable Senators

Adams
Andreychuk
Bacon
Banks
Brown
Callbeck
Campbell
Carstairs
Champagne
Chaput
Cochrane
Comeau
Cook
Cools
Corbin
Cordy
Cowan
Dallaire
Dawson
Day
Di Nino
Dyck
Eggleton
Eyton
Fortier
Fox
Fraser
Furey

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Gill
Grafstein
Gustafson
Hervieux-Payette
Hubley
Jaffer
Joyal
Kenny
Keon
Kinsella
Lapointe
LeBreton
Losier-Cool
Mahovlich
Massicotte
McCoy
Meighen
Mercer
Merchant
Milne
Mitchell
Moore
Munson
Nancy Ruth
Nolin
Oliver
Pépin
Peterson

Phalen
Poy
Ringuette
Robichaud
Rompkey
Sibbeston
Spivak
Stollery
Stratton
Tardif
Tkachuk
Trenholme Counsell
Watt

The Members in attendance to business were:

The Honourable Senators

Adams
Andreychuk
Bacon
Banks
Brown
Callbeck
Campbell
Carstairs
Champagne
Chaput
Cochrane
Comeau
Cook
Cools
Corbin
Cordy
Cowan
Dallaire
Dawson
Day
Di Nino
*Downe
Dyck
Eggleton
Eyton
Fortier
Fox
Fraser
Furey
Gill

Les membres participant aux travaux sont:

Les honorables sénateurs

*Goldstein
Grafstein
Gustafson
Hervieux-Payette
Hubley
Jaffer
Joyal
Kenny
Keon
Kinsella
Lapointe
LeBreton
Losier-Cool
Mahovlich
Massicotte
McCoy
Meighen
Mercer
Merchant
Milne
Mitchell
Moore
Munson
Nancy Ruth
Nolin
Oliver
Pépin
Peterson
Phalen
Poy

*Prud'homme
Ringuette
Robichaud
Rompkey
Sibbeston
Spivak
Stollery
Stratton
Tardif
Tkachuk
Trenholme Counsell
Watt

PRAYERS

The Honourable the Speaker informed the Senate that a communication had been received from the Secretary to the Governor General.

The communication was then read by the Honourable the Speaker as follows:

RIDEAU HALL

June 18, 2008

Mr. Speaker:

I have the honour to inform you that the Right Honourable Michaëlle Jean, Governor General of Canada, will proceed to the Senate Chamber today, the 18th day of June, 2008, at 3:00 p.m. for the purpose of giving Royal Assent to certain bills of law.

Yours sincerely,

Le secrétaire du gouverneur général,

Sheila-Marie Cook

Secretary to the Governor General

The Honourable
The Speaker of the Senate
Ottawa

SENATORS' STATEMENTS

Ordered, That pursuant to rule 22(7) the time provided for Senators' Statements be extended by fifteen minutes.

Some Honourable Senators made statements.

DAILY ROUTINE OF BUSINESS**PRESENTATION OF REPORTS FROM STANDING OR SPECIAL COMMITTEES**

The Honourable Senator Andreychuk, Chair of the Standing Senate Committee on Human Rights, tabled its thirteenth report (interim) entitled: *Canada and the United Nations Human Rights Council: A Time for Serious Re-Evaluation*.—Sessional Paper No. 2/39-667S.

The Honourable Senator Andreychuk moved, seconded by the Honourable Senator Di Nino, that the report be placed on the Orders of the Day for consideration at the next sitting.

The question being put on the motion, it was adopted.

PRIÈRE

L'honorable Président informe le Sénat qu'il a reçu une communication du secrétaire du Gouverneur général.

L'honorable Président donne alors lecture de la communication, comme suit :

RIDEAU HALL

le 18 juin 2008

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous aviser que la très honorable Michaëlle Jean, Gouverneure générale du Canada, se rendra à la Chambre du Sénat, aujourd'hui, le 18 juin 2008 à 15 heures, afin de donner la sanction royale à certains projets de loi.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

L'honorable
Le Président du Sénat
Ottawa

DÉCLARATIONS DE SÉNATEURS

Ordonné : Que, conformément à l'article 22(7) du Règlement, la période des déclarations de sénateurs soit prolongée de quinze minutes.

Des honorables sénateurs font des déclarations.

AFFAIRES COURANTES**PRÉSENTATION DE RAPPORTS DE COMITÉS PERMANENTS OU SPÉCIAUX**

L'honorable sénateur Andreychuk, présidente du Comité sénatorial permanent des droits de la personne, dépose le treizième rapport (intérimaire) de ce Comité intitulé *Le Canada et le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies : Une réévaluation approfondie s'impose*.—Document parlementaire n° 2/39-667S.

L'honorable sénateur Andreychuk propose, appuyée par l'honorable sénateur Di Nino, que le rapport soit inscrit à l'ordre du jour pour étude à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

GOVERNMENT NOTICES OF MOTIONS

With leave of the Senate,
The Honourable Senator Comeau moved, seconded by the Honourable Senator Andreychuk:

That, pursuant to rule 95(3)(a), the Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources be authorized to sit from Thursday, June 19, 2008 to Thursday, June 26, 2008, inclusive, even if the Senate may then be adjourned for a period exceeding one week.

The question being put on the motion, it was adopted.

With leave of the Senate,
The Honourable Senator Comeau moved, seconded by the Honourable Senator Di Nino:

That, pursuant to rule 95(3)(a), the Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples be authorized to sit from Thursday, June 19, 2008 to Thursday, June 26, 2008, inclusive, even if the Senate may then be adjourned for a period exceeding one week.

After debate,
The question being put on the motion, it was adopted.

With leave of the Senate,
The Honourable Senator Comeau moved, seconded by the Honourable Senator Gustafson:

That, notwithstanding the Order of the Senate of October 18, 2007, the Senate continue its proceedings today beyond 4 p.m. and follow the normal adjournment procedure according to rule 6(1); and

That committees of the Senate scheduled to meet today be authorized to sit even though the Senate may then be sitting, and that rule 95(4) be suspended in relation thereto.

The question being put on the motion, it was adopted.

INTRODUCTION AND FIRST READING OF SENATE PUBLIC BILLS

The Honourable Senator Oliver presented a Bill S-242, An Act to amend the Telecommunications Act (telecommunications consumer agency).

The bill was read the first time.

The Honourable Senator Oliver moved, seconded by the Honourable Senator Meighen, that the bill be placed on the Orders of the Day for a second reading two days hence.

The question being put on the motion, it was adopted.

AVIS DE MOTIONS DU GOUVERNEMENT

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Comeau propose, appuyé par l'honorable sénateur Andreychuk,

Que, en conformité avec l'article 95(3)a) du Règlement, le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles soit autorisé à siéger du jeudi 19 juin 2008 au jeudi 26 juin 2008, inclusivement, même si le Sénat est alors ajourné pour une période de plus d'une semaine.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Comeau propose, appuyé par l'honorable sénateur Di Nino,

Que, en conformité avec l'article 95(3)a) du Règlement, le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones soit autorisé à siéger du jeudi 19 juin 2008 au jeudi 26 juin 2008, inclusivement, même si le Sénat est alors ajourné pour une période de plus d'une semaine.

Après débat,
La motion, mise aux voix, est adoptée.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Comeau propose, appuyé par l'honorable sénateur Gustafson,

Que, nonobstant l'ordre du Sénat du 18 octobre 2007, le Sénat poursuive aujourd'hui ses travaux après 16 heures et qu'il suive la procédure normale d'ajournement conformément à l'article 6(1) du Règlement;

Que les comités sénatoriaux devant se réunir aujourd'hui soient autorisés à siéger même si le Sénat siège, et que l'application de l'article 95(4) du Règlement soit suspendue à cet égard.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

INTRODUCTION ET PREMIÈRE LECTURE DE PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PUBLIC DU SÉNAT

L'honorable sénateur Oliver présente un projet de loi S-242, Loi modifiant la Loi sur les télécommunications (agence de protection des consommateurs des services de télécommunication).

Le projet de loi est lu pour la première fois.

L'honorable sénateur Oliver propose, appuyé par l'honorable sénateur Meighen, que le projet de loi soit inscrit à l'ordre du jour pour la deuxième lecture dans deux jours.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

TABLING OF REPORTS FROM INTER-PARLIAMENTARY DELEGATIONS

The Honourable Senator Hervieux-Payette, P.C., tabled the following:

Report of the Canadian Delegation of the Interparliamentary Forum of the Americas concerning its participation at the Mission to the 38th Regular Session of the General Assembly of the Organization of American States, held in Medellín, Colombia, from June 1 to 3, 2008.—Sessional Paper No. 2/39-668.

Pursuant to rule 134(8), the proceedings were interrupted to resume after Royal Assent.

ROYAL ASSENT

The Senate adjourned during pleasure to await the arrival of Her Excellency the Governor General.

After awhile, Her Excellency the Governor General, having come and being seated at the foot of the Throne.

The Honourable the Speaker commanded the Usher of the Black Rod to proceed to the House of Commons and acquaint that House that:

“It is the pleasure of Her Excellency the Governor General that they attend her immediately in the Senate Chamber.”

The House of Commons being come,

One of the Clerks at the Table then read the title of the bills to be assented to as follows:

An Act to repeal legislation that has not come into force within ten years of receiving royal assent (*Bill S-207, Chapter 20, 2008*)

An Act to amend the Canada Marine Act, the Canada Transportation Act, the Pilotage Act and other Acts in consequence (*Bill C-23, Chapter 21, 2008*)

An Act to establish the Specific Claims Tribunal and to make consequential amendments to other Acts (*Bill C-30, Chapter 22, 2008*)

An Act to implement the Kelowna Accord (*Bill C-292, Chapter 23, 2008*)

An Act to amend the Judges Act (*Bill C-31, Chapter 26, 2008*)

An Act respecting a National Peacekeepers' Day (*Bill C-287, Chapter 27, 2008*)

An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on February 26, 2008 and to enact provisions to preserve the fiscal plan set out in that budget (*Bill C-50, Chapter 28, 2008*)

DÉPÔT DE RAPPORTS DE DÉLÉGATIONS INTERPARLEMENTAIRES

L'honorable sénateur Hervieux-Payette, C.P., dépose sur le bureau ce qui suit :

Rapport de la délégation canadienne du Forum interparlementaire des Amériques concernant sa participation à la Mission à la 38^e session ordinaire de l'Assemblée générale de l'Organisation des États américains, tenue à Medellín (Colombie) du 1^{er} au 3 juin 2008. —Document parlementaire n^o 2/39-668.

Conformément à l'article 134(8) du Règlement, les délibérations sont interrompues pour reprendre après la sanction royale.

SANCTION ROYALE

Le Sénat s'ajourne à loisir pour attendre l'arrivée de Son Excellence la Gouverneure générale.

Quelque temps après, Son Excellence la Gouverneure générale, arrive et prend place au pied du Trône.

L'honorable Président ordonne à l'huissier du bâton noir de se rendre auprès de la Chambre des communes et de l'informer que :

« C'est le plaisir de Son Excellence la Gouverneure générale que les Communes se rendent immédiatement auprès d'elle dans la salle du Sénat. »

La Chambre des communes étant arrivée,

Un des greffiers au bureau lit alors les titres des projets de loi à sanctionner, comme suit :

Loi prévoyant l'abrogation des lois non mises en vigueur dans les dix ans suivant leur sanction (*projet de loi S-207, chapitre 20, 2008*)

Loi modifiant la Loi maritime du Canada, la Loi sur les transports au Canada, la Loi sur le pilotage et d'autres lois en conséquence (*projet de loi C-23, chapitre 21, 2008*)

Loi constituant le Tribunal des revendications particulières et modifiant certaines lois en conséquence (*projet de loi C-30, chapitre 22, 2008*)

Loi portant mise en œuvre de l'Accord de Kelowna (*projet de loi C-292, chapitre 23, 2008*)

Loi modifiant la Loi sur les juges (*projet de loi C-31, chapitre 26, 2008*)

Loi instituant la Journée nationale des Gardiens de la paix (Casques bleus) (*projet de loi C-287, chapitre 27, 2008*)

Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 26 février 2008 et édictant des dispositions visant à maintenir le plan financier établi dans ce budget (*projet de loi C-50, chapitre 28, 2008*)

An Act to amend the National Defence Act (court martial) and to make a consequential amendment to another Act (*Bill C-60, Chapter 29, 2008*)

An Act to amend the Canadian Human Rights Act (*Bill C-21, Chapter 30, 2008*)

To these Bills the Royal Assent was pronounced by the Clerk of the Senate in the following words:

“In Her Majesty’s name, Her Excellency the Governor General doth assent to these Bills.”

3:20 p.m.

The Speaker of the House of Commons addressed Her Excellency the Governor General as follows:

“May it Please Your Excellency:

The Commons of Canada have voted supplies to enable the Government to defray certain expenses of the public service.

In the name of the Commons, I present to Your Excellency the following Bills:

An Act for granting to Her Majesty certain sums of money for the federal public administration for the financial year ending March 31, 2009 (*Bill C-58, Chapter 24, 2008*)

An Act for granting to Her Majesty certain sums of money for the federal public administration for the financial year ending March 31, 2009 (*Bill C-59, Chapter 25, 2008*)

To which Bills I humbly request Your Excellency’s Assent.”

After one of the Clerks at the Table read the title of the Bills.

To these Bills the Royal Assent was pronounced by the Clerk of the Senate in the following words:

“In Her Majesty’s name, Her Excellency the Governor General thanks her loyal subjects, accepts their benevolence and assents to these Bills.”

3:23 p.m.

The Commons withdrew.

After which Her Excellency the Governor General was pleased to retire.

Ordered, that the sitting be suspended for a period of approximately 45 minutes, with the bells to ring for 15 minutes.

(Accordingly, at 3:26 p.m. the sitting was suspended.)

At 4:15 p.m., the sitting resumed.

Loi modifiant la Loi sur la défense nationale (cour martiale) et une autre loi en conséquence (*projet de loi C-60, chapitre 29, 2008*)

Loi modifiant la Loi canadienne sur les droits de la personne (*projet de loi C-21, chapitre 30, 2008*)

Le greffier du Sénat proclame dans les termes suivants que ces projets de loi ont reçu la sanction royale :

« Au nom de Sa Majesté, Son Excellence la Gouverneure générale sanctionne ces projets de loi. »

15 h 20

Le Président de la Chambre des communes adresse la parole à Son Excellence la Gouverneure générale, comme suit :

« Qu’il plaise à Votre Excellence :

Les Communes du Canada ont voté certains subsides nécessaires pour permettre au gouvernement de faire face aux dépenses du service public.

Au nom des Communes, je présente à Votre Excellence les projets de loi suivants :

Loi portant octroi à Sa Majesté de crédits pour l’administration publique fédérale pendant l’exercice se terminant le 31 mars 2009 (*projet de loi C-58, chapitre 24, 2008*)

Loi portant octroi à Sa Majesté de crédits pour l’administration publique fédérale pendant l’exercice se terminant le 31 mars 2009 (*projet de loi C-59, chapitre 25, 2008*),

Que je prie humblement Votre Excellence de bien vouloir sanctionner. »

Un des greffiers au bureau ayant donné lecture des titres des projets de loi,

Le greffier du Sénat proclame dans les termes suivants que ces projets de loi ont reçu la sanction royale :

« Au nom de Sa Majesté, Son Excellence la Gouverneure générale remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ces projets de loi. »

15 h 23

Les Communes se retirent.

Il plaît à Son Excellence la Gouverneure générale de se retirer.

Ordonné : Que la séance soit suspendue pour environ 45 minutes, le timbre retentissant alors pendant quinze minutes.

(En conséquence, à 15 h 26 la séance est suspendue.)

À 16 h 15, la séance reprend.

*With leave,
The Senate reverted to Presentation of Reports from Standing or
Special Committees.*

The Honourable Senator Day, for the Honourable Senator Kenny, Chair of the Standing Senate Committee on National Security and Defence, tabled its tenth report (interim), entitled: *Report on Reductions of Services Income Security Insurance Plan Long Term Disability Benefits.*—Sessional Paper No. 2/39-669S.

The Honourable Senator Day moved, seconded by the Honourable Senator Phalen, that the report be placed on the Orders of the Day for consideration at the next sitting.

The question being put on the motion, it was adopted.

ORDERS OF THE DAY

GOVERNMENT BUSINESS

BILLS

Second reading of Bill S-4, An Act to amend the Energy Efficiency Act.

The Honourable Senator Cochrane moved, seconded by the Honourable Senator Champagne, P.C., that the bill be read the second time.

After debate,

The Honourable Senator Tardif moved, seconded by the Honourable Senator Cowan, that further debate on the motion be adjourned until the next sitting.

The question being put on the motion, it was adopted.

Ordered, That Bill C-34, set down on the Orders of the Day for the next sitting, be brought forward.

Second reading of Bill C-34, An Act to give effect to the Tsawwassen First Nation Final Agreement and to make consequential amendments to other Acts.

The Honourable Senator Comeau moved, seconded by the Honourable Senator Nolin, that the bill be read the second time.

After debate,

The question being put on the motion, it was adopted.

The bill was then read the second time.

The Honourable Senator Comeau moved, seconded by the Honourable Senator Nolin, that the bill be referred to the Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples.

The question being put on the motion, it was adopted.

INQUIRIES

Order No. 1 was called and postponed until the next sitting.

*Avec permission,
Le Sénat revient à la Présentation de rapports de comités
permanents ou spéciaux.*

L'honorable sénateur Day, au nom de l'honorable sénateur Kenny, président du Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense, dépose le dixième rapport (intérimaire) de ce Comité intitulé *Rapport sur la réduction des prestations d'invalidité à long terme du régime d'assurance-revenu militaire.*—Document parlementaire n° 2/39-669S.

L'honorable sénateur Day propose, appuyé par l'honorable sénateur Phalen, que le rapport soit inscrit à l'ordre du jour pour étude à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

ORDRE DU JOUR

AFFAIRES DU GOUVERNEMENT

PROJETS DE LOI

Deuxième lecture du projet de loi S-4, Loi modifiant la Loi sur l'efficacité énergétique.

L'honorable sénateur Cochrane propose, appuyée par l'honorable sénateur Champagne, C.P., que le projet de loi soit lu pour la deuxième fois.

Après débat,

L'honorable sénateur Tardif propose, appuyée par l'honorable sénateur Cowan, que la suite du débat sur la motion soit ajournée à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Ordonné : Que le projet de loi C-34, inscrit à l'Ordre du jour de la prochaine séance, soit avancé.

Deuxième lecture du projet de loi C-34, Loi portant mise en vigueur de l'accord définitif concernant la Première Nation de Tsawwassen et modifiant certaines lois en conséquence.

L'honorable sénateur Comeau propose, appuyé par l'honorable sénateur Nolin, que le projet de loi soit lu pour la deuxième fois.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est alors lu pour la deuxième fois.

L'honorable sénateur Comeau propose, appuyé par l'honorable sénateur Nolin, que le projet de loi soit renvoyé au Comité sénatorial permanent des peuples autochtones .

La motion, mise aux voix, est adoptée.

INTERPELLATIONS

L'article n° 1 est appelé et différé à la prochaine séance.

OTHER BUSINESS**SENATE PUBLIC BILLS**

Orders No. 1 to 4 were called and postponed until the next sitting.

Second reading of Bill S-239, An Act to amend the Employment Insurance Act (foreign postings).

The Honourable Senator Carstairs, P.C., moved, seconded by the Honourable Senator Cowan, that the bill be read the second time.

After debate,

The Honourable Senator Stratton moved, seconded by the Honourable Senator Nolin, that further debate on the motion be adjourned until the next sitting.

The question being put on the motion, it was adopted.

Orders No. 6 to 14 were called and postponed until the next sitting.

Ordered, That Bill S-241, set down on the Orders of the Day for the next sitting, be brought forward.

Second reading of Bill S-241, An Act to amend the Investment Canada Act (foreign investments).

The Honourable Senator Hervieux-Payette, P.C., moved, seconded by the Honourable Senator Tardif, that the bill be read the second time.

After debate,

The Honourable Senator Comeau moved, seconded by the Honourable Senator Stratton, that further debate on the motion be adjourned until the next sitting.

The question being put on the motion, it was adopted.

Order No. 15 was called and postponed until the next sitting.

COMMONS PUBLIC BILLS

Resuming debate on the motion of the Honourable Senator Moore, seconded by the Honourable Senator Day, for the second reading of Bill C-253, An Act to amend the Income Tax Act (deductibility of RESP contributions).

After debate,

The Honourable Senator Comeau moved, seconded by the Honourable Senator Di Nino, that further debate on the motion be adjourned until the next sitting.

The question being put on the motion, it was adopted.

Orders No. 2 and 3 were called and postponed until the next sitting.

AUTRES AFFAIRES**PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PUBLIC DU SÉNAT**

Les articles n^{os} 1 à 4 sont appelés et différés à la prochaine séance.

Deuxième lecture du projet de loi S-239, Loi modifiant la Loi sur l'assurance-emploi (affectation à l'étranger).

L'honorable sénateur Carstairs, C.P., propose, appuyée par l'honorable sénateur Cowan, que le projet de loi soit lu pour la deuxième fois.

Après débat,

L'honorable sénateur Stratton propose, appuyé par l'honorable sénateur Nolin, que la suite du débat sur la motion soit ajournée à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Les articles n^{os} 6 à 14 sont appelés et différés à la prochaine séance.

Ordonné : Que le projet de loi S-241, inscrit à l'Ordre du jour de la prochaine séance, soit avancé.

Deuxième lecture du projet de loi S-241, Loi modifiant la Loi sur Investissement Canada (investissements étrangers).

L'honorable sénateur Hervieux-Payette, C.P., propose, appuyée par l'honorable sénateur Tardif, que le projet de loi soit lu pour la deuxième fois.

Après débat,

L'honorable sénateur Comeau propose, appuyé par l'honorable sénateur Stratton, que la suite du débat sur la motion soit ajournée à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'article n^o 15 est appelé et différé à la prochaine séance.

PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PUBLIC DES COMMUNES

Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Moore, appuyée par l'honorable sénateur Day, tendant à la deuxième lecture du projet de loi C-253, Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu (déductibilité des cotisations à un REEE).

Après débat,

L'honorable sénateur Comeau propose, appuyé par l'honorable sénateur Di Nino, que la suite du débat sur la motion soit ajournée à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Les articles n^{os} 2 et 3 sont appelés et différés à la prochaine séance.

Second reading of Bill C-474, An Act to require the development and implementation of a Federal Sustainable Development Strategy and the development of goals and targets with respect to sustainable development in Canada, and to make consequential amendments to another Act.

The Honourable Senator Mitchell moved, seconded by the Honourable Senator Hubley, that the bill be read the second time.

After debate,
The question being put on the motion, it was adopted.

The bill was then read the second time.

The Honourable Senator Mitchell moved, seconded by the Honourable Senator Hubley, that the bill be referred to the Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources.

The question being put on the motion, it was adopted.

REPORTS OF COMMITTEES

Resuming debate on the motion of the Honourable Senator Bacon, seconded by the Honourable Senator Robichaud, P.C., for the adoption of the seventh report of the Standing Senate Committee on Transport and Communications entitled: *Time for a New National Vision — Opportunities and Constraints for Canada in the Global Movement of Goods*, tabled in the Senate on June 10, 2008.

After debate,
The question being put on the motion, it was adopted.

Orders No. 2 and 3 were called and postponed until the next sitting.

Consideration of the eleventh report of the Standing Senate Committee on Human Rights (Bill C-280, An Act to Amend the Immigration and Refugee Protection Act (coming into force of sections 110, 111 and 171), with an amendment), presented in the Senate on June 10, 2008.

The Honourable Senator Andreychuk moved, seconded by the Honourable Senator Nolin, that the report be adopted.

After debate,
The question being put on the motion, it was adopted.

With leave of the Senate,
The Honourable Senator Tardif moved, seconded by the Honourable Senator Cowan, that the bill, as amended, be read a third time now.

The question being put on the motion, it was adopted, on division.

The bill, as amended, was then read the third time and passed, on division.

Ordered, That a message be sent to the House of Commons to acquaint that House that the Senate has passed this bill, with an amendment, to which it desires its concurrence.

Deuxième lecture du projet de loi C-474, Loi exigeant l'élaboration et la mise en oeuvre d'une stratégie fédérale de développement durable et l'élaboration d'objectifs et de cibles en matière de développement durable au Canada et modifiant une autre loi en conséquence.

L'honorable sénateur Mitchell propose, appuyé par l'honorable sénateur Hubley, que le projet de loi soit lu pour la deuxième fois.

Après débat,
La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est alors lu pour la deuxième fois.

L'honorable sénateur Mitchell propose, appuyé par l'honorable sénateur Hubley, que le projet de loi soit renvoyé au Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

RAPPORTS DE COMITÉS

Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Bacon, appuyée par l'honorable sénateur Robichaud, C.P., tendant à l'adoption du septième rapport du Comité sénatorial permanent des transports et des communications, intitulé *Vers une nouvelle vision nationale — Les occasions et les restrictions du Canada face au transport mondial des marchandises*, déposé au Sénat le 10 juin 2008.

Après débat,
La motion, mise aux voix, est adoptée.

Les articles n^{os} 2 et 3 sont appelés et différés à la prochaine séance.

Étude du onzième rapport du Comité sénatorial permanent des droits de la personne (projet de loi C-280, Loi modifiant la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés (entrée en vigueur des articles 110, 111 et 171), avec un amendement), présenté au Sénat le 10 juin 2008.

L'honorable sénateur Andreychuk propose, appuyée par l'honorable sénateur Nolin, que le rapport soit adopté.

Après débat,
La motion, mise aux voix, est adoptée.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Tardif propose, appuyée par l'honorable sénateur Cowan, que le projet de loi, tel que modifié, soit lu pour la troisième fois maintenant.

La motion, mise aux voix, est adoptée avec dissidence.

Le projet de loi, tel que modifié, est alors lu pour la troisième fois et adopté, avec dissidence.

Ordonné : Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce projet de loi avec un amendement, pour lequel il sollicite son agrément.

Orders No. 5 and 6 were called and postponed until the next sitting.

Resuming debate on the motion of the Honourable Senator Eggleton, P.C., seconded by the Honourable Senator Milne, for the adoption of the sixteenth report (interim) of the Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology, entitled: *Mobilizing Science and Technology to Canada's Advantage*, tabled in the Senate on April 30, 2008.

After debate,
The question being put on the motion, it was adopted.

With leave of the Senate,
The Honourable Senator Eggleton, P.C., moved, seconded by the Honourable Senator Rompkey, P.C.:

That the Senate request a complete and detailed response from the Government to the Sixteenth report entitled: *Mobilizing Science and Technology to Canada's Advantage* of the Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology, adopted by the Senate on June 18, 2008, with the Minister of Industry being identified as Minister responsible for responding to the report.

The question being put on the motion, it was adopted.

Orders No. 8 to 10 were called and postponed until the next sitting.

Order No. 11 (third report (interim) of the Special Committee on Aging) was called and pursuant to rule 27(3) was dropped from the Order Paper.

Order No. 12 was called and postponed until the next sitting.

Consideration of the tenth report of the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration (*committee budget—legislation*), presented in the Senate on June 17, 2008.

The Honourable Senator Furey moved, seconded by the Honourable Senator Bacon, that the report be adopted.

The question being put on the motion, it was adopted.

OTHER

Resuming debate on the motion of the Honourable Senator Di Nino, seconded by the Honourable Senator Nolin:

That the seventh report of the Standing Senate Committee on Foreign Affairs and International Trade entitled: *Overcoming 40 Years Of Failure: A New Road Map For Sub-Saharan Africa*, tabled in the Senate on February 15, 2007, during the First Session of the Thirty-ninth Parliament, be placed on the Orders of the Day for consideration at the next sitting of the Senate.

Les articles n^{os} 5 et 6 sont appelés et différés à la prochaine séance.

Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Eggleton, C.P., appuyé, par l'honorable sénateur Milne, tendant à l'adoption du seizième rapport (intérimaire) du Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie, intitulé *Réaliser le potentiel des sciences et de la technologie au profit du Canada*, déposé au Sénat le 30 avril 2008.

Après débat,
La motion, mise aux voix, est adoptée.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Eggleton, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Rompkey, C.P.,

Que le Sénat demande une réponse complète et détaillée du gouvernement au seizième rapport intitulé *Réaliser le potentiel des sciences et de la technologie au profit du Canada* du Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie adopté par le Sénat le 18 juin 2008, le ministre de l'industrie ayant été désigné ministre chargé de répondre à ce rapport.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Les articles n^{os} 8 à 10 sont appelés et différés à la prochaine séance.

L'article n^o 11 (troisième rapport (intérimaire) du Comité spécial sur le vieillissement) est appelé et conformément à l'article 27(3) du Règlement est rayé du Feuilleton.

L'article n^o 12 est appelé et différé à la prochaine séance.

Étude du dixième rapport du Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration (*budget d'un comité—léislation*), présenté au Sénat le 17 juin 2008.

L'honorable sénateur Furey propose, appuyé par l'honorable sénateur Bacon, que le rapport soit adopté.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

AUTRES

Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Di Nino, appuyée par l'honorable sénateur Nolin,

Que le septième rapport du Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international intitulé *Surmonter 40 ans d'échec : Nouvelle feuille de route pour l'Afrique subsaharienne*, déposé au Sénat le 15 février 2007, au cours de la première session de la trente-neuvième législature, soit inscrit à l'ordre du jour pour étude à la prochaine séance du Sénat.

After debate,
The question being put on the motion, it was adopted on the following vote:

Après débat,
La motion, mise aux voix, est adoptée par le vote suivant :

YEAS—POUR

The Honourable Senators—Les honorables sénateurs

Bacon	Cowan	Eggleton	Losier-Cool	Ringuette
Callbeck	Dallaire	Hervieux-Payette	Mercer	Stollery
Corbin	Dawson	Hubley	Peterson	Trenholme Counsell
Cordy	Di Nino	Kenny	Phalen	Watt—20

NAYS—CONTRE

The Honourable Senators—Les honorables sénateurs

Andreychuk	Champagne	Keon	Milne	Oliver
Brown	Comeau	LeBreton	Nancy Ruth	Stratton—12
Carstairs	Fraser			

ABSTENTIONS

The Honourable Senators—Les honorables sénateurs

Nolin	Robichaud	Tardif—3
-------	-----------	----------

Order No. 15 (inquiry) was called and postponed until the next sitting.

L'article n° 15 (interpellation) est appelé et différé à la prochaine séance.

Resuming debate on the motion of the Honourable Senator Dallaire, seconded by the Honourable Senator Day:

Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Dallaire, appuyée par l'honorable sénateur Day,

That the Senate call on the Government of Canada to negotiate with the Government of the United States of America the immediate repatriation to Canada of Canadian citizen and former child soldier Omar Khadr from the Guantánamo Bay detention facility;

Que le Sénat demande au gouvernement du Canada de négocier avec le gouvernement des États-Unis d'Amérique le rapatriement immédiat au Canada du citoyen canadien et ancien enfant-soldat Omar Khadr détenu dans la prison de Guantánamo;

That the Senate urge the Government of Canada to undertake all necessary measures to promote his rehabilitation, in accordance with this country's international obligations on child rights in armed conflicts, namely the Optional Protocol to the Convention on the Rights of the Child on the Involvement of Children in Armed Conflict; and

Que le Sénat demande au gouvernement du Canada de prendre toutes les mesures nécessaires pour favoriser sa réhabilitation en vertu des obligations internationales de notre pays relativement aux droits des enfants dans des conflits armés, notamment le Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant, et concernant la participation des enfants aux conflits armés;

That a message be sent to the House of Commons to acquaint that House with the above.

Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer de ce qui précède.

After debate,
The question being put on the motion, it was adopted, on division.

Après débat,
La motion, mise aux voix, est adoptée avec dissidence.

Orders No. 69 (motion), 7, 8, 11 and 13 (inquiries) were called and postponed until the next sitting.

Les articles n^{os} 69 (motion), 7, 8, 11 et 13 (interpellations) sont appelés et différés à la prochaine séance.

Resuming debate on the motion of the Honourable Senator Segal, seconded by the Honourable Senator Keon:

That whenever the Senate is sitting, the proceedings of the upper chamber, like those of the lower one, be televised, or otherwise audio-visually recorded, so that those proceedings can be carried live or replayed on CPAC, or any other television station, at times that are convenient for Canadians;

And, on the motion in amendment of the Honourable Senator Banks, seconded by the Honourable Senator Segal, that the motion be amended by deleting all words after the first "That" and replacing them by the following:

"the Senate approve in principle the installation of equipment necessary to the broadcast-quality audio-visual recording of its proceedings and other approved events in the Senate Chamber and in no fewer than four rooms ordinarily used for meetings by Committees of the Senate;

That for the purposes set out in the following paragraph, public proceedings of the Senate and of its Committees be recorded by this equipment, subject to policies, practices and guidelines approved from time to time by the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration ("the Committee");

That selected and edited proceedings categorized according to subjects of interest be prepared and made available for use by any television broadcaster or distributor of audio-visual programmes, subject to the terms specified in any current or future agreements between the Senate and that broadcaster or distributor;

That such selected proceedings also be made available on demand to the public on the Parliamentary Internet;

That the Senate engage by contract a producer who shall, subject only to the direction of the Committee, make the determination of the programme content of the selected, edited and categorized proceedings of the Senate and of its Committees;

That equipment and personnel necessary for the expert selection, editing, preparation and categorization of broadcast-quality proceedings be secured for these purposes; and

That the Committee be instructed to take measures necessary to the implementation of this motion."

The Honourable Senator Comeau moved, seconded by the Honourable Senator Stratton, that the question now before the Senate be referred to the Standing Committee on Rules, Procedures and the Rights of Parliament.

After debate,

The Honourable Senator Corbin moved, seconded by the Honourable Senator Banks, that further debate on the motion be adjourned until the next sitting.

The question being put on the motion, it was adopted.

Order No. 6 (motion) was called and postponed until the next sitting.

Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Segal, appuyée par l'honorable sénateur Keon,

Que, lorsque le Sénat siège, les délibérations de la Chambre haute, à l'instar de celles de la Chambre basse, soient télédiffusées ou autrement enregistrées sur bandes vidéo afin d'être diffusées en direct ou rediffusées sur CPAC ou une autre station de télévision à des moments opportuns pour les Canadiens;

Et sur la motion d'amendement de l'honorable sénateur Banks, appuyée par l'honorable sénateur Segal, que la motion soit modifiée par la suppression de tous les mots après le mot « Que » et l'adjonction de ce qui suit :

« le Sénat approuve en principe l'installation de l'équipement nécessaire pour l'enregistrement audiovisuel de qualité radiodiffusion de ses délibérations et d'autres événements approuvés se déroulant dans la salle du Sénat et dans au moins quatre salles normalement utilisées par des comités du Sénat;

Que, pour les fins énoncées au paragraphe suivant, les délibérations publiques du Sénat et de ses comités soient enregistrées au moyen de cet équipement, sous réserve des politiques, pratiques et lignes directives approuvées périodiquement par le Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration (« le Comité »);

Que les délibérations choisies et éditées, classées par sujets, soient préparées et mises à la disposition des télédiffuseurs ou des distributeurs d'émissions audiovisuelles, sous réserve des conditions précisées dans les ententes actuelles et futures entre le Sénat et ces télédiffuseurs ou distributeurs;

Que, sur demande, les délibérations choisies soient aussi mises à la disposition du public sur le site Internet du Parlement;

Que le Sénat engage à contrat un producteur qui, uniquement sous la direction du Comité, décidera des délibérations choisies, éditées et classées du Sénat et de ses comités qui seront retenues aux fins des émissions;

Que l'on se dote à ces fins de l'équipement et du personnel requis pour choisir, éditer, préparer et classer les délibérations de qualité radiodiffusion;

Que le Comité soit chargé de prendre les mesures nécessaires pour mettre en œuvre cette motion. ».

L'honorable sénateur Comeau propose, appuyé par l'honorable sénateur Stratton, que la question dont le Sénat est présentement saisi soit renvoyée au Comité permanent du Règlement, de la procédure et des droits du Parlement.

Après débat,

L'honorable sénateur Corbin propose, appuyé par l'honorable sénateur Banks, que la suite du débat sur la motion soit ajournée à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'article n° 6 (motion) est appelé et différé à la prochaine séance.

Resuming debate on the motion of the Honourable Senator Meighen, seconded by the Honourable Senator Johnson:

That the Senate urge the Government of Canada to take appropriate steps to end the long and unjust delay in recognition of Bomber Command service and sacrifice by Canadians in the liberation of Europe during the Second World War.

After debate,
The question being put on the motion, it was adopted.

Order No. 14 (inquiry) was called and postponed until the next sitting.

Resuming debate on the motion of the Honourable Senator Banks, seconded by the Honourable Senator Corbin:

That,

WHEREAS, in the 2nd Session of the 39th Parliament, a bill has been introduced in the Senate to amend the Constitution of Canada by repealing the provision that requires that a person, in order to qualify for appointment to the Senate and to maintain their place in the Senate after being appointed, own land with a net worth of at least four thousand dollars within the province for which he or she is appointed;

AND WHEREAS a related provision of the Constitution makes reference, in respect of the province of Quebec, to the real property qualification that is proposed to be repealed;

AND WHEREAS, in respect of a Senator that represents Quebec, the real property qualification must be had in the electoral division for which the Senator is appointed or the Senator must be resident in that division;

AND WHEREAS the division of Quebec into 24 electoral divisions, corresponding to the 24 seats in the former Legislative Council of Quebec, reflects the historic boundaries of Lower Canada and no longer reflects the full territorial limits of the province of Quebec;

AND WHEREAS section 43 of the *Constitution Act, 1982* provides that an amendment to the Constitution of Canada may be made by proclamation issued by the Governor General under the Great Seal of Canada where so authorized by resolutions of the Senate and House of Commons and of the legislative assembly of each province to which the amendment applies;

NOW THEREFORE the Senate resolves that an amendment to the Constitution of Canada be authorized to be made by proclamation issued by Her Excellency the Governor General under the Great Seal of Canada in accordance with the schedule hereto.

SCHEDULE

AMENDMENT TO THE CONSTITUTION OF CANADA

1. Section 22 of the *Constitution Act, 1867* is amended by striking out the second paragraph of that section, beginning with the words "In the Case of Quebec" and ending with "the Consolidated Statutes of Canada."

Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Meighen, appuyée par l'honorable sénateur Johnson,

Que le Sénat exhorte le gouvernement du Canada à prendre les mesures nécessaires pour mettre fin au long retard et injustifié à reconnaître le dévouement et le sacrifice des Canadiens du commandement de bombardiers dans la libération de l'Europe pendant la Deuxième Guerre mondiale.

Après débat,
La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'article n° 14 (interpellation) est appelé et différé à la prochaine séance.

Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Banks, appuyée par l'honorable sénateur Corbin,

Que :

Attendu qu'à la 2^e session de la 39^e législature, il a été présenté au Sénat un projet de loi visant à modifier la Constitution du Canada par l'abrogation de la disposition exigeant que, pour se qualifier à une nomination au Sénat et y conserver son siège après sa nomination, une personne possède des terres d'une valeur nette minimale de quatre mille dollars dans la province pour laquelle elle est nommée;

qu'une disposition connexe de la Constitution mentionne, dans le cas de la province de Québec, la qualification foncière devant être abrogée;

qu'un sénateur représentant la province de Québec doit être domicilié ou posséder une qualification foncière dans le collège électoral dont la représentation lui est assignée;

que la division de la province de Québec en vingt-quatre collèges électoraux, correspondant aux vingt-quatre sièges de l'ancien Conseil législatif du Québec, tient compte des limites historiques du Bas-Canada et ne cadre plus avec les limites territoriales du Québec;

que l'article 43 de la *Loi constitutionnelle de 1982* prévoit qu'une modification à la Constitution du Canada peut être apportée par proclamation du gouverneur général sous le grand sceau du Canada, autorisée par des résolutions du Sénat, de la Chambre des communes et de l'assemblée législative de chaque province concernée,

le Sénat a résolu d'autoriser la modification de la Constitution du Canada par proclamation de Son Excellence la gouverneure générale sous le grand sceau du Canada, en conformité avec l'annexe ci-jointe.

ANNEXE

MODIFICATION DE LA CONSTITUTION DU CANADA

1. L'article 22 de la *Loi constitutionnelle de 1867* est modifié par abrogation du deuxième paragraphe commençant par les mots « En ce qui concerne la province de Québec » et se terminant par « des statuts refondus du Canada. ».

2. (1) Paragraph (5) of section 23 of the Act is replaced by the following:

- (5) He shall be resident in the Province for which he is appointed.

(2) Paragraph (6) of section 23 of the Act is repealed.

Citation

3. This Amendment may be cited as the *Constitution Amendment, [year of proclamation] (Quebec: electoral divisions and real property qualifications of Senators)*.

After debate,

The Honourable Senator Fraser moved, seconded by the Honourable Senator Cowan, that further debate on the motion be adjourned until the next sitting.

The question being put on the motion, it was adopted.

Order No. 68 (motion) was called and postponed until the next sitting.

Resuming debate on the motion of the Honourable Senator Callbeck, seconded by the Honourable Senator Day:

That the Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology be authorized to examine and report on the accessibility of post-secondary education in Canada, including but not limited to:

- (a) analysis of the current barriers in post-secondary education, such as geography, family income levels, means of financing for students and debt levels;
- (b) evaluation of the current mechanisms for students to fund post-secondary education, such as Canada Student Loans Program, Canada Student Grants Program, Canada Access Grants, funding for Aboriginal students, Canada Learning Bonds, and Registered Education Savings Plans;
- (c) examination of the current federal/provincial transfer mechanism for post-secondary education;
- (d) evaluation of the potential establishment of a dedicated transfer for post-secondary education; and
- (e) any other matters related to the study; and

That the Committee submit its final report no later than December 31, 2009, and that the Committee retain until June 30, 2010, all powers necessary to publicize its findings.

After debate,

The Honourable Senator Comeau moved, seconded by the Honourable Senator Stratton, that further debate on the motion be adjourned until the next sitting.

The question being put on the motion, it was adopted.

2. (1) Le point 5 de l'article 23 de la même loi est remplacé par ce qui suit :

5. Il devra être domicilié dans la province pour laquelle il est nommé.

(2) Le point 6 de l'article 23 de la même loi est abrogé.

Titre

3. Titre de la présente modification : *Modification constitutionnelle de [année de proclamation] (Québec : collèges électoraux et qualification foncière des sénateurs)*.—(L'honorable sénateur Comeau)

Après débat,

L'honorable sénateur Fraser propose, appuyée par l'honorable sénateur Cowan, que la suite du débat sur la motion soit ajournée à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'article n° 68 (motion) est appelé et différé à la prochaine séance.

Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Callbeck, appuyée par l'honorable sénateur Day,

Que le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie soit autorisé à étudier la question de l'accessibilité à l'éducation postsecondaire au Canada et à en faire rapport, ce qui inclut sans toutefois s'y limiter :

- a) l'analyse des obstacles actuels à l'éducation postsecondaire, dont la région géographique, le niveau de revenu familial, les moyens de financement dont disposent les étudiants et les niveaux d'endettement;
- b) l'évaluation des mécanismes de financement des études postsecondaires dont disposent les étudiants, par exemple le Programme canadien de prêts aux étudiants, le programme canadien de bourses d'études, les subventions canadiennes pour l'accès aux études, les fonds offerts aux étudiants autochtones, le Bon d'étude canadien et les Régimes enregistrés d'épargne-études;
- c) l'étude du mécanisme de transfert fédéral-provincial pour l'éducation postsecondaire;
- d) l'évaluation de l'établissement éventuel d'un transfert spécial pour l'éducation postsecondaire;
- e) toutes autres questions relatives à l'étude;

Que le Comité soumette son rapport final au Sénat au plus tard le 31 décembre 2009 et qu'il conserve jusqu'au 30 juin 2010 tous les pouvoirs nécessaires pour diffuser ses conclusions.

Après débat,

L'honorable sénateur Comeau propose, appuyé par l'honorable sénateur Stratton, que la suite du débat sur la motion soit ajournée à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Resuming debate on the motion of the Honourable Senator Segal, seconded by the Honourable Senator Tkachuk:

That the Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology be authorized to examine and report on the implementation of a guaranteed annual income system, including the negative income tax model, as a qualitative improvement in income security, with a view to reducing the number of Canadians now living under the poverty line;

That the Committee consider the best possible design of a negative income tax that would:

- (a) ensure that existing income security expenditures at the federal, provincial and municipal levels remain at the same level;
- (b) create strong incentives for the able-bodied to work and earn a decent living;
- (c) provide for coordination of federal and provincial income security through federal—provincial agreements; and

That the Committee submit its final report no later than June 30, 2009; and

That the Committee retain all powers necessary to publicize its findings until 90 days after the tabling of the final report.

After debate,

The Honourable Senator Nolin moved, seconded by the Honourable Senator Di Nino, that further debate on the motion be adjourned until the next sitting.

The question being put on the motion, it was adopted.

Orders No. 4 and 10 (inquiries) were called and postponed until the next sitting.

Resuming debate on the motion of the Honourable Senator Grafstein, seconded by the Honourable Senator Losier-Cool:

That the following Resolution on Combating Anti-Semitism and Other Forms of Intolerance, which was adopted at the 16th Annual Session of the OSCE Parliamentary Assembly, in which Canada participated in Kyiv, Ukraine on July 9, 2007, be referred to the Standing Senate Committee on Human Rights for consideration and that the Committee table its final report no later than March 31, 2008:

**RESOLUTION ON COMBATING ANTI-SEMITISM,
RACISM, XENOPHOBIA AND OTHER FORMS
OF INTOLERANCE, INCLUDING AGAINST MUSLIMS
AND ROMA**

1. Recalling the Parliamentary Assembly's leadership in raising the focus and attention of the participating States since the 2002 Annual Session in Berlin on issues related to intolerance, discrimination, and hate crimes, including particular concern over manifestations of anti-Semitism, racism, xenophobia and other forms of intolerance,

Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Segal, appuyée par l'honorable sénateur Tkachuk,

Que le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie soit autorisé à faire un examen et à présenter un rapport sur la mise en œuvre d'un système de revenu annuel garanti, y compris le régime d'impôt négatif sur le revenu, comme moyen d'améliorer la sécurité du revenu, en vue de réduire le nombre des Canadiens vivant sous le seuil de pauvreté;

Que le Comité examine le meilleur régime possible d'impôt négatif sur le revenu qui :

- (a) maintienne au niveau actuel les dépenses fédérales, provinciales et municipales au titre de la sécurité du revenu;
- (b) incite vigoureusement les personnes aptes à travailler et à gagner convenablement leur vie;
- (c) prévoie la coordination des régimes de sécurité du revenu fédéraux et provinciaux dans le cadre d'ententes fédérale-provinciale;

Que le Comité dépose son rapport final avant le 30 juin 2009;

Que le Comité conserve tous les pouvoirs nécessaires pour faire connaître ses conclusions pendant les 90 jours suivant le dépôt du rapport final.

Après débat,

L'honorable sénateur Nolin propose, appuyé par l'honorable sénateur Di Nino, que la suite du débat sur la motion soit ajournée à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Les articles n^{os} 4 et 10 (interpellations) sont appelés et différés à la prochaine séance.

Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Grafstein, appuyée par l'honorable sénateur Losier-Cool,

Que la Résolution suivante sur la lutte contre l'antisémitisme, et les autres formes d'intolérance, adoptée à la 16^e session annuelle de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE, à laquelle le Canada a participé, à Kiev, Ukraine le 9 juillet 2007, soit renvoyée au Comité sénatorial permanent des droits de la personne pour étude et que le comité présente son rapport final au Sénat au plus tard le 31 mars 2008 :

**RÉSOLUTION SUR LA LUTTE CONTRE
L'ANTISÉMITISME, LE RACISME, LA XÉNOPHOBIE ET
LES AUTRES FORMES D'INTOLÉRANCE,
Y COMPRIS À L'ÉGARD DES MUSULMANS
ET DES ROMS**

1. Rappelant que l'Assemblée parlementaire a joué un rôle exemplaire en attirant et en ciblant plus précisément l'attention des États participants, depuis la session annuelle de 2002 à Berlin, sur les questions liées à l'intolérance, à la discrimination et aux crimes de haine, sans omettre l'inquiétude particulière suscitée par les manifestations d'antisémitisme, de racisme, de xénophobie et d'autres formes d'intolérance,

2. Celebrating the richness of ethnic, cultural, racial, and religious diversity within the 56 OSCE participating States,
3. Emphasizing the need to ensure implementation of existing OSCE commitments on combating anti-Semitism, racism, xenophobia, and other forms of intolerance and discrimination, including against Christians, Muslims, and members of other religions, as well as against Roma,
4. Recalling other international commitments of the OSCE participating States, and urging immediate ratification and full implementation of the Convention on Prevention and Punishment of the Crime of Genocide, the Convention on the Non-Applicability of Statutory Limitations to War Crimes and Crimes against Humanity, and the Rome Statute,
5. Reminding participating States that hate crimes and discrimination are motivated not only by race, ethnicity, sex, and religion or belief, but also by political opinion, national or social origin, language, birth or other status,

The OSCE Parliamentary Assembly:

6. Welcomes the convening of the June 2007 OSCE High Level Conference on Combating Discrimination and Promoting Mutual Respect and Understanding, in Bucharest, Romania as a follow-up to the 2005 Cordoba Conference on Anti-Semitism and Other Forms of Intolerance;
7. Appreciates the ongoing work undertaken by the OSCE and the Office for Democratic Institutions and Human Rights (the OSCE/ODIHR) through its Programme on Tolerance and Non-discrimination, as well as its efforts to improve the situation of Roma and Sinti through its Contact Point for Roma and Sinti Issues, and supports the continued organization of expert meetings on anti-Semitism and other forms of intolerance aimed at enhancing the implementation of relevant OSCE commitments;
8. Recognizes the importance of the OSCE/ODIHR Law Enforcement Officers Programme (LEOP) in helping police forces within the participating States better to identify and combat hate crimes, and recommends that other participating States make use of it;
9. Reiterates its full support for the political-level work undertaken by the three Personal Representatives of the Chair-in-Office and endorses the continuance of their efforts under their existing and distinct mandates;
10. Reminds participating States of the Holocaust, its impact, and the continued acts of anti-Semitism occurring throughout the 56-nation OSCE region that are not unique to any one country and necessitate unwavering steadfastness by all participating States to erase the black mark on human history;

2. Louant la richesse de la diversité ethnique, culturelle, raciale et religieuse au sein des 56 États participants de l'OSCE,
3. Soulignant la nécessité de veiller à la mise en œuvre des engagements existants de l'OSCE en matière de lutte contre l'antisémitisme, le racisme, la xénophobie et les autres formes d'intolérance et de discrimination, y compris à l'égard des chrétiens, des musulmans et des membres d'autres religions, ainsi que des Roms,
4. Rappelant les autres engagements internationaux des États participants de l'OSCE et demandant instamment la ratification immédiate et la mise en œuvre intégrale de la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide, de la Convention sur la non-applicabilité des limitations statutaires aux crimes de guerre et aux crimes contre l'humanité, et du Statut de Rome,
5. Rappelant aux États participants que les crimes et la discrimination motivés par la haine ne sont pas seulement liés à la race, à l'origine ethnique, au sexe et à la religion ou aux croyances mais aussi aux opinions politiques, à l'origine nationale ou sociale, à la langue, à la naissance ou à d'autres considérations,

L'Assemblée parlementaire de l'OSCE

6. Se félicite de l'organisation, en juin 2007 à Bucarest (Roumanie), de la Conférence à haut niveau de l'OSCE sur la lutte contre les discriminations et la promotion du respect et de la compréhension mutuels, en tant que suivi de la Conférence de Cordoue de 2005 sur l'antisémitisme et les autres formes d'intolérance;
7. Apprécie à leur juste valeur les travaux entrepris par l'OSCE et le Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme (BIDDH de l'OSCE) par l'intermédiaire de son programme en faveur de la tolérance et de la non-discrimination, ainsi que ses efforts en vue d'améliorer la situation des Roms et des Sintis grâce à son point de contact pour les questions les concernant, et souscrit à l'idée de continuer à organiser des réunions d'experts sur l'antisémitisme et les autres formes d'intolérance en vue de renforcer la mise en œuvre des engagements de l'OSCE en la matière;
8. Reconnaît le rôle important que joue le Programme de formation des agents de la force publique du BIDDH de l'OSCE en aidant les forces de police des États participants à mieux identifier et combattre les crimes motivés par la haine et recommande que d'autres États participants utilisent ce programme;
9. Réitère son plein appui aux travaux entrepris au niveau politique par les trois Représentants personnels du Président en exercice et approuve la poursuite de leurs efforts aux termes des mandats distincts qui leur sont confiés;
10. Rappelle aux États participants l'Holocauste, son impact et les actes persistants d'antisémitisme perpétrés dans l'ensemble de l'espace de l'OSCE — soit 56 pays — qui ne sont pas propres à tel ou tel pays et exigent que les États participants fassent preuve d'une fermeté inébranlable pour effacer cette tache noire sur l'histoire de l'Humanité;

11. Calls upon participating States to recall that atrocities within the OSCE region motivated by race, national origin, sex, religion or belief, disability or sexual orientation have contributed to the negative perceptions and treatment of persons in the region;
12. Further recalls the resolutions on anti-Semitism adopted unanimously by the OSCE Parliamentary Assembly at its Annual Sessions in Berlin in 2002, Rotterdam in 2003, Edinburgh in 2004, Washington in 2005 and Brussels in 2006;
13. Reaffirms especially the 2002 Porto Ministerial Decision condemning “anti-Semitic incidents in the OSCE area, recognizing the role that the existence of anti-Semitism has played throughout history as a major threat to freedom”;
14. Recalls the agreement of the participating States, adopted in Cracow in 1991, to preserve and protect those monuments and sites of remembrance, including most notably extermination camps, and the related archives, which are themselves testimonials to tragic experiences in their common past;
15. Commends the 11 member states of the International Tracing Service for approving the immediate transfer of scanned Holocaust archives to receiving institutions and encourages all participating States to cooperate in opening, copying, and disseminating archival material from the Holocaust;
16. Commemorates the bicentennial of the 1807 Abolition of the Slave Trade Act which banned the slave trade in the British Empire, allowed for the search and seizure of ships suspected of transporting enslaved people, and provided compensation for the freedom of slaves;
17. Agrees that the transatlantic slave trade was a crime against humanity and urges participating states to develop educational tools, programmes, and activities to teach current and future generations about its significance
18. Acknowledges the horrible legacy that centuries of racism, slavery, colonialism discrimination, exploitation, violence, and extreme oppression have continued to have on the promulgation of stereotypes, prejudice, and hatred directed towards persons of African descent;
19. Reminds parliamentarians and participating States that Roma constitute the largest ethnic minority in the European Union and have suffered from slavery, genocide, mass expulsions and imprisonment, forced assimilations, and numerous other discriminatory practices in the OSCE region;
11. Demande aux États participants de ne pas perdre de vue que les atrocités commises dans la région de l’OSCE et motivées par la race, l’origine nationale, le sexe, la religion, les croyances, le handicap ou l’orientation sexuelle ont contribué à donner une image négative des personnes vivant dans la région et à leur faire subir de mauvais traitements;
12. Rappelle également les résolutions sur l’antisémitisme adoptées à l’unanimité par l’Assemblée parlementaire de l’OSCE à ses sessions annuelles de Berlin en 2002, Rotterdam en 2003, Édimbourg en 2004, Washington en 2005 et Bruxelles en 2006;
13. Réaffirme en particulier la Décision du Conseil ministériel réuni à Porto en 2002, condamnant « les incidents antisémites dans la région de l’OSCE, en reconnaissant le rôle qu’a joué l’antisémitisme dans l’histoire en tant que danger majeur pour la liberté »;
14. Rappelle que les États participants ont conclu à Cracovie en 1991 un accord en vue de préserver et de protéger les monuments et les lieux de mémoire, y compris tout particulièrement les camps d’extermination et les archives y afférentes, qui témoignent par eux-mêmes des expériences tragiques ayant jalonné leur passé commun;
15. Félicite les onze États membres du Service international de recherches (SIR) d’avoir approuvé le transfert immédiat des archives scannées de l’Holocauste aux institutions destinataires et encourage tous les États participants à collaborer à l’ouverture, à la reproduction et à la diffusion des fonds d’archives de l’Holocauste;
16. Commémore le bicentenaire de la Loi de 1807 sur l’abolition de la traite des esclaves, qui a interdit le commerce des esclaves dans l’Empire britannique, a autorisé la recherche et la saisie des navires soupçonnés de transporter des personnes réduites à l’esclavage et a prévu une indemnisation pour l’affranchissement des esclaves;
17. Convient que la traite transatlantique des esclaves a été un crime contre l’humanité et prie instamment les États participants d’élaborer des outils, programmes et activités pédagogiques en vue d’en faire connaître la dimension aux générations actuelles et futures;
18. Reconnaît les horribles séquelles que des siècles de racisme, d’esclavage, de colonialisme, de discrimination, d’exploitation, de violence et d’oppression extrême ont continué à avoir sur la propagation de stéréotypes, de préjugés et de sentiments de haine à l’égard des personnes d’origine africaine;
19. Rappelle aux parlementaires et aux États participants que les Roms constituent la plus grande minorité ethnique de l’Union européenne et qu’ils ont été réduits en esclavage et victimes de génocide, d’expulsion massive et d’emprisonnement, d’assimilation forcée et de nombreuses autres pratiques discriminatoires dans l’espace de l’OSCE;

20. Reminds participating States of the role these histories and other events have played in the institutionalization of practices that limit members of minority groups from having equal access to and participation in state-sponsored institutions, resulting in gross disparities in health, wealth, education, housing, political participation, and access to legal redress through the courts;
21. Underscores the sentiments of earlier resolutions regarding the continuing threat that anti-Semitism and other forms of intolerance pose to the underlying fundamental human rights and democratic values that serve as the underpinnings for security in the OSCE region;
22. Therefore urges participating States to increase efforts to work with their diverse communities to develop and implement practices to provide members of minority groups with equal access to and opportunities within social, political, legal, and economic spheres;
23. Notes the growing prevalence of anti-Semitism, racism, xenophobia, and other forms of intolerance being displayed within popular culture, including the Internet, computer games, and sports;
24. Deplores the growing prevalence of anti-Semitic materials and symbols of racist, xenophobic and anti-Semitic organizations in some OSCE participating States;
25. Reminds participating States of the 2004 OSCE meeting on the Relationship between Racist, Xenophobic and Anti-Semitic Propaganda on the Internet and Hate Crimes and suggested measures to combat the dissemination of racist and anti-Semitic material via the Internet as well as in printed or otherwise mediated form that could be utilized throughout the OSCE region;
26. Deplores the continuing intellectualization of anti-Semitism, racism and other forms of intolerance in academic spheres, particularly through publications and public events at universities;
27. Condemns the association of politicians and political parties with discriminatory platforms, and reaffirms that such actions violate human rights standards;
28. Notes the legislative efforts, public awareness campaigns, and other initiatives of some participating States to recognize the historical injustices of the transatlantic slave trade, study the enslavement of Roma, and commemorate the Holocaust;
29. Urges other states to take similar steps in recognizing the impact of past injustices on current day practices and beliefs as a means of providing a platform to address anti-Semitism and other forms of intolerance;
20. Rappelle aux États participants le rôle que ces antécédents et d'autres événements ont joué dans l'institutionnalisation des pratiques qui empêchent les membres des groupes minoritaires d'accéder et participer sur un pied d'égalité aux institutions publiques, ce qui entraîne des disparités flagrantes en matière de santé, de richesse, d'éducation, de logement, de participation à la vie politique et d'accès à une réparation légale par l'intermédiaire des tribunaux;
21. Souligne les sentiments évoqués dans de précédentes résolutions au sujet de la menace que l'antisémitisme et les autres formes d'intolérance continuent à faire peser sur les droits de l'homme de caractère fondamental et les valeurs démocratiques sur lesquelles repose la sécurité dans l'espace de l'OSCE;
22. Prie instamment, par conséquent, les États participants de s'attacher davantage à collaborer avec leurs diverses communautés à l'élaboration et à la mise en œuvre de pratiques de nature à faire bénéficier les membres des groupes minoritaires de l'égalité d'accès et de chances égales dans les sphères sociale, politique, juridique et économique;
23. Note les manifestations croissantes d'antisémitisme, de racisme, de xénophobie et d'autres formes d'intolérance qui se produisent dans la culture populaire, y compris sur Internet, dans les jeux électroniques et dans le sport;
24. Déplores que l'on trouve de plus en plus fréquemment, dans certains États participants de l'OSCE, les matériels et les symboles d'organisations racistes, xénophobes et antisémites;
25. Rappelle aux États participants la réunion de 2004 de l'OSCE sur la relation entre la propagande raciste, xénophobe et antisémite sur Internet et les crimes de haine et les mesures qu'il a été suggéré de prendre pour lutter contre la diffusion par Internet ainsi que sous forme d'imprimés ou d'une autre manière, de matériels racistes et antisémites qui pourraient être utilisés dans toute la région de l'OSCE;
26. Déplores l'intellectualisation permanente de l'antisémitisme, du racisme et d'autres formes d'intolérance dans les milieux universitaires, en particulier au moyen de publications et de réunions publiques organisées dans les universités;
27. Condamne l'association de politiciens et de partis politiques avec des programmes discriminatoires et réaffirme que de tels actes constituent une violation des normes en vigueur en matière de droits de l'homme;
28. Note les efforts législatifs, les campagnes de sensibilisation du public et les autres initiatives de certains États participants en vue de reconnaître les injustices historiques liées à la traite transatlantique des esclaves, d'étudier l'asservissement des Roms et de commémorer l'Holocauste;
29. Prie instamment les autres États de prendre des mesures analogues en reconnaissant les incidences des injustices passées sur les pratiques et croyances d'aujourd'hui comme moyen d'offrir une tribune à l'étude de l'antisémitisme et des autres formes d'intolérance;

30. Suggests guidelines on academic responsibility to ensure the protection of Jewish and other minority students from harassment, discrimination, and abuse in the academic environment;
31. Urges participating States to implement the commitments following the original 2003 Vienna Conferences on Anti-Semitism and on Racism, Xenophobia and Discrimination and subsequent conferences that include calls to:
 - a. provide the proper legal framework and authority to combat anti-Semitism and other forms of intolerance;
 - b. collect, analyse, publish, and promote hate crimes data;
 - c. protect religious facilities and communitarian institutions, including Jewish sites of worship;
 - d. promote national guidelines on educational work to promote tolerance and combat anti-Semitism, including Holocaust education;
 - e. train law enforcement officers and military personnel to interact with diverse communities and address hate crimes, including community policing efforts;
 - f. appoint ombudspersons or special commissioners with the necessary resources to adequately monitor and address anti-Semitism and other forms of intolerance;
 - g. work with civil society to develop and implement tolerance initiatives;
32. Urges parliamentarians and the participating States to report their initiatives to combat anti-Semitism and other forms of intolerance and publicly recognize the benefits of diversity at the 2008 Annual Session;
33. Commends all parliamentary efforts on combating all forms of intolerance, especially the British All-Party Parliamentary Inquiry into Anti-Semitism and its final report;
34. Emphasizes the key role of politicians and political parties in combating intolerance by raising awareness of the value of diversity as a source of mutual enrichment of societies, and calls attention to the importance of integration with respect for diversity as a key element in promoting mutual respect and understanding;
35. Calls upon OSCE PA delegates to encourage regular debates on the subjects of anti-Semitism and other forms of intolerance in their national parliaments, following the example of the All-Party Parliamentary Inquiry into Anti-Semitism;
30. Suggère que des directives soient élaborées sur la responsabilité qu'ont les universitaires d'assurer la protection des étudiants juifs et des étudiants d'autres communautés minoritaires contre le harcèlement, la discrimination et les mauvais traitements en milieu universitaire;
31. Prie instamment les États participants de mettre en œuvre les engagements faisant suite aux conférences initiales tenues à Vienne en 2003 sur l'antisémitisme et le racisme, la xénophobie et la discrimination, ainsi qu'aux conférences ultérieures appelant notamment à :
 - a. établir le cadre et les instances juridiques voulus pour lutter contre l'antisémitisme et les autres formes d'intolérance;
 - b. recueillir, analyser, publier et diffuser des données sur les crimes de haine;
 - c. protéger les installations religieuses et les institutions communautaires, y compris les lieux de culte juifs;
 - d. promouvoir des lignes directrices nationales sur les activités pédagogiques visant à favoriser la tolérance et à lutter contre l'antisémitisme, y compris un enseignement sur l'Holocauste;
 - e. dispenser aux membres des forces de l'ordre et au personnel militaire une formation leur permettant de dialoguer avec diverses communautés et de s'attaquer aux crimes de haine, notamment par des opérations de maintien de l'ordre dans les communautés;
 - f. nommer des médiateurs ou des commissaires spéciaux en leur attribuant les ressources nécessaires pour suivre de façon appropriée l'évolution de l'antisémitisme et des autres formes d'intolérance et y faire face;
 - g. collaborer avec la société civile à l'élaboration et à la mise en œuvre d'initiatives en faveur de la tolérance;
32. Exhorte les parlementaires et les États participants à rendre compte de leurs initiatives en vue de lutter contre l'antisémitisme et les autres formes d'intolérance et à reconnaître publiquement les avantages de la diversité lors de la session annuelle de 2008;
33. Félicite tous les parlementaires des efforts qu'ils font pour lutter contre toutes les formes d'intolérance, et en particulier les parlementaires britanniques pour l'enquête multipartite qu'ils ont effectuée sur l'antisémitisme et pour le rapport final sur cette enquête;
34. Souligne le rôle essentiel que les politiciens et les partis politiques jouent dans la lutte contre l'intolérance par leur action de sensibilisation à l'atout que constitue la diversité en tant que source d'enrichissement mutuel des sociétés et attire l'attention sur l'importance de l'intégration, dans le respect de la diversité, en tant qu'élément clé de la promotion de la compréhension et du respect mutuels;
35. Invite les délégués de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE à encourager la tenue régulière, au sein de leurs parlements nationaux, de débats sur le thème de l'antisémitisme et des autres formes d'intolérance, à l'exemple de l'enquête parlementaire multipartite sur l'antisémitisme;

36. Calls upon journalists to develop a self-regulated code of ethics for addressing anti-Semitism, racism, discrimination against Muslims, and other forms of intolerance within the media;
37. Expresses its concern at all attempts to target Israeli institutions and individuals for boycotts, divestments and sanctions;
38. Urges implementation of the Resolution on Roma Education unanimously adopted at the OSCE PA 2002 Berlin Annual Session to “eradicate practices that segregate Roma in schooling” and provide equal access to education that includes intercultural education;
39. Calls upon parliamentarians and other elected officials to publicly speak out against discrimination, violence and other manifestations of intolerance against Roma, Sinti, Jews, and other ethnic or religious groups;
40. Urges the participating States to ensure the timely provision of resources and technical support and the establishment of an administrative support structure to assist the three Personal Representatives of the Chair-in-Office in their work to promote greater tolerance and combat racism, xenophobia and discrimination;
41. Encourages the three Personal Representatives of the Chair-in-Office to address the Assembly’s Winter Meetings and Annual Sessions on their work to promote greater tolerance and combat racism, xenophobia, and discrimination throughout the OSCE region;
42. Recognizes the unique contribution that the Mediterranean Partners for Co-operation could make to OSCE efforts to promote greater tolerance and combat anti-Semitism, racism, xenophobia and discrimination, including by supporting the ongoing work of the three Personal Representatives of the Chair-in-Office;
43. Reminds participating States that respect for freedom of thought, conscience, religion or belief should assist in combating all forms of intolerance with the ultimate goal of building positive relationships among all people, furthering social justice, and attaining world peace;
44. Reminds participating States that, historically, violations of freedom of thought, conscience, religion or belief have, through direct or indirect means, led to war, human suffering, and divisions between and among nations and peoples;
45. Condemns the rising violence in the OSCE region against persons believed to be Muslim and welcomes the conference to be held in Cordoba in October 2007 on combating discrimination against Muslims;
36. Invite les journalistes à élaborer un code déontologique reposant sur l’autodiscipline pour lutter contre l’antisémitisme, le racisme, la discrimination à l’encontre des musulmans, et les autres formes d’intolérance dans les médias;
37. Se déclare préoccupée par toutes les tentatives de boycottage, dépouillement et sanctions dont sont victimes des institutions et personnes israéliennes;
38. Demande instamment la mise en application de la Résolution sur l’éducation des Roms, qui a été adoptée à l’unanimité lors de la session annuelle de l’Assemblée parlementaire tenue à Berlin en 2002, « en vue d’éliminer les pratiques qui isolent les enfants Roms dans le système scolaire » et de leur assurer l’égalité d’accès à l’éducation, qui couvre l’éducation interculturelle;
39. Invite les parlementaires et les autres élus à se prononcer publiquement contre la discrimination, la violence et les autres manifestations d’intolérance à l’égard des Roms, des Sintis, des Juifs et d’autres groupes ethniques ou religieux;
40. Prie instamment les États participants d’assurer la fourniture, en temps opportun, de ressources et d’un soutien technique et la mise en place d’une structure de soutien administrative pour seconder les trois Représentants personnels du Président en exercice dans leur action visant à promouvoir une plus grande tolérance et à lutter contre le racisme, la xénophobie et la discrimination;
41. Incite les trois Représentants personnels du Président en exercice à prendre la parole lors des réunions d’hiver et des sessions annuelles de l’Assemblée pour faire connaître leur action en faveur d’une plus grande tolérance et lutter contre le racisme, la xénophobie et la discrimination;
42. Reconnaît la contribution unique que les Partenaires méditerranéens pour la coopération pourraient apporter aux efforts de l’OSCE visant à promouvoir une plus grande tolérance et à lutter contre le racisme, l’antisémitisme, la xénophobie et la discrimination, notamment en appuyant l’action menée par les trois Représentants personnels du Président en exercice;
43. Rappelle aux États participants que le respect de la liberté de pensée, de conscience, de religion ou de croyance devrait faciliter la lutte contre toutes les formes d’intolérance, avec pour objectif ultime d’établir des relations positives entre tous les individus, de servir la justice sociale et d’instaurer la paix dans le monde;
44. Rappelle aux États participants que, de tout temps, les violations de la liberté de pensée, de conscience, de religion ou de croyance ont, par des voies directes ou indirectes, conduit à la guerre, à la souffrance humaine et aux divisions entre les nations et les peuples et en leur sein;
45. Condamne la violence croissante manifestée dans l’espace de l’OSCE à l’égard des personnes considérées comme des musulmans et se félicite de la conférence qui se tiendra à Cordoue en octobre 2007 au sujet de la lutte contre la discrimination à l’égard des musulmans;

46. Calls upon parliamentarians and the participating States to ensure and facilitate the freedom of the individual to profess and practice any religion or belief, alone or in community with others, through transparent and non-discriminatory laws, regulations, practices and policies, and to remove any registration or recognition policies that discriminate against any religious community and hinder its ability to operate freely and equally with other faiths;
47. Encourages an increased focus by participating States on the greater role teenagers and young adults can play in combating anti-Semitism and other forms of intolerance and urges participating States to collect data and report on hate crimes committed by persons under the age of 24 and to promote tolerance initiatives through education, workforce training, youth organizations, sports clubs, and other organized activities;
48. Reminds participating States that this year marks the 59th Anniversary of the United Nations Human Rights Commission's adoption of the Universal Declaration on Human Rights, which has served as the inspiration for numerous international treaties and declarations on tolerance issues;
49. Calls upon participating States to reaffirm and implement the sentiments expressed in the 2000 Bucharest Declaration and in this resolution as a testament to their commitment to "respect human rights and fundamental freedoms, including the freedom of thought, conscience, religion or belief, for all without distinction as to race, sex, language or religion", as enshrined in the Helsinki Final Act;
50. Expresses deep concern at the glorification of the Nazi movement, including the erection of monuments and memorials and the holding of public demonstrations glorifying the Nazi past, the Nazi movement and neo-Nazism;
51. Also stresses that such practices fuel contemporary forms of racism, racial discrimination, xenophobia and related intolerance and contribute to the spread and multiplication of various extremist political parties, movements and groups, including neo-Nazis and skinhead groups;
52. Emphasizes the need to take the necessary measures to put an end to the practices described above, and calls upon participating States to take more effective measures to combat these phenomena and the extremist movements, which pose a real threat to democratic values.
46. Invite les parlementaires et les États participants à garantir et à faciliter la liberté donnée aux individus de professer et de pratiquer toute religion ou croyance, seuls ou conjointement avec d'autres, grâce à des lois, réglementations, pratiques et politiques transparentes et non discriminatoires, ainsi qu'à supprimer toute politique d'immatriculation ou de reconnaissance qui établit une discrimination à l'encontre de n'importe quelle communauté religieuse et entrave son aptitude à agir librement et sur un pied d'égalité avec d'autres croyances;
47. Encourage les États participants à prêter une plus grande attention au rôle accru que les adolescents et les jeunes gens peuvent jouer dans la lutte contre l'antisémitisme et les autres formes d'intolérance et prie instamment les États de recueillir des données et de faire rapport sur les crimes de haine commis par des personnes ayant moins de 24 ans, ainsi que de promouvoir des initiatives en faveur de la tolérance grâce à l'éducation, à la formation de la main-d'œuvre, aux organisations de jeunesse, aux clubs de sport et à d'autres activités organisées;
48. Rappelle aux États participants que cette année marque le 59^e anniversaire de l'adoption, par la Commission des droits de l'homme des Nations Unies, de la Déclaration universelle des droits de l'homme, qui a inspiré de nombreux traités et déclarations internationaux sur les questions de tolérance;
49. Invite les États participants à réaffirmer et à traduire en actes les sentiments exprimés dans la Déclaration de Bucarest de 2000 et dans la présente résolution en tant que témoignage de leur engagement de « respecter les droits de l'homme et les libertés fondamentales, y compris la liberté de pensée, de conscience, de religion ou de conviction, pour tous sans distinction de race, de sexe, de langue ou de religion », comme le stipule l'Acte final d'Helsinki;
50. Se déclare profondément préoccupée par la glorification du mouvement nazi, y compris par l'érection de monuments et l'aménagement de lieux de mémoire ainsi que par l'organisation de manifestations publiques glorifiant le passé nazi, le mouvement nazi et le néonazisme;
51. Souligne également que de telles pratiques alimentent les formes contemporaines de racisme, discrimination raciale, xénophobie et formes analogues d'intolérance et contribuent à la propagation et à la multiplication de divers partis, mouvements et groupes politiques extrémistes, y compris des groupes néonazis et de skinheads;
52. Souligne la nécessité de prendre les mesures nécessaires pour mettre fin aux pratiques décrites ci-dessus et invite les États à prendre des dispositions plus efficaces pour lutter contre ces phénomènes et contre les mouvements extrémistes, qui constituent une réelle menace pour les valeurs démocratiques.

After debate,

The Honourable Senator Di Nino moved, seconded by the Honourable Senator Nolin, that further debate on the motion be adjourned until the next sitting.

The question being put on the motion, it was adopted.

Après débat,

L'honorable sénateur Di Nino propose, appuyé par l'honorable sénateur Nolin, que la suite du débat sur la motion soit ajournée à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Order No. 16 (inquiry) was called and postponed until the next sitting.

Resuming debate on the inquiry of the Honourable Senator Hubley, calling the attention of the Senate to the current state of maternity and parental benefits in Canada, to the challenges facing working Canadians who decide to have children, and to the options for improving federal benefits programs to address these challenges.

After debate,

Further debate on the inquiry was adjourned until the next sitting in the name of the Honourable Senator Trenholme Counsell.

Order No. 9 (inquiry) was called and postponed until the next sitting.

Resuming debate on the inquiry of the Honourable Senator Callbeck, calling the attention of the Senate to the thousands of Canadian seniors who are not receiving the benefits from the Canada Pension Plan to which they are entitled.

Debate concluded.

MOTIONS

The Honourable Senator Cochrane moved, seconded by the Honourable Senator Oliver:

That the Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans be permitted, notwithstanding usual practices, to deposit with the Clerk of the Senate a report relating to its study of the federal government's current and evolving policy framework for managing Canada's fisheries and oceans by June 30, 2008, if the Senate is then adjourned for a period exceeding one week; and that the report be deemed to have been tabled in the Chamber.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Kenny moved, seconded by the Honourable Senator Phalen:

That, pursuant to rule 95(3)(a), the Standing Senate Committee on National Security and Defence be authorized to sit for two days this summer, on dates to be determined after consultation with the committee members, for the purpose of considering a draft report, even though the Senate may then be adjourned for a period exceeding one week.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Kenny moved, seconded by the Honourable Senator Day:

That the Standing Senate Committee on National Security and Defence be permitted, notwithstanding usual practices, to deposit up to three reports, one on Canadian military leadership, one on the evacuation of wounded soldiers and one on emergency preparedness in Canada, from June 20 to September 15, 2008, with the Clerk of the Senate, if the Senate is not then sitting; and that the reports be deemed to have been tabled in the Chamber.

The question being put on the motion, it was adopted.

L'article n° 16 (interpellation) est appelé et différé à la prochaine séance.

Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Hubley, attirant l'attention du Sénat sur la situation actuelle des prestations de maternité et parentales au Canada ainsi que sur les défis auxquels font face les Canadiens qui décident d'avoir des enfants et les moyens d'améliorer les prestations fédérales visant à aplanir ces défis.

Après débat,

La suite du débat sur l'interpellation est ajournée à la prochaine séance, au nom de l'honorable sénateur Trenholme Counsell.

L'article n° 9 (interpellation) est appelé et différé à la prochaine séance.

Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Callbeck, attirant l'attention du Sénat sur les milliers d'ainés canadiens qui ne reçoivent pas les avantages du Régime de pensions du Canada auxquels ils ont droit.

Débat terminé.

MOTIONS

L'honorable sénateur Cochrane propose, appuyée par l'honorable sénateur Oliver,

Que le Comité sénatorial permanent des pêches et des océans soit autorisé, nonobstant les pratiques habituelles, à déposer auprès du greffier du Sénat le rapport sur les questions relatives au cadre stratégique actuel, en évolution, du gouvernement fédéral pour la gestion des pêches et océans du Canada avant le 30 juin 2008, si le Sénat est alors ajourné pour plus d'une semaine, et que ledit rapport soit réputé avoir été déposé au Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Kenny propose, appuyé par l'honorable sénateur Phalen,

Qu'en conformité avec l'article 95(3)a) du Règlement, le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense soit autorisé à se réunir pendant deux jours cet été, aux dates à être déterminées après consultation des membres du comité, dans le but d'étudier une ébauche de rapport, même si le Sénat est alors ajourné pour une période de plus d'une semaine.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Kenny propose, appuyé par l'honorable sénateur Day,

Que le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense soit autorisé, nonobstant les pratiques habituelles, à déposer jusqu'à trois rapports auprès du greffier du Sénat — un portant sur la direction militaire du Canada, un sur l'évacuation des soldats blessés et un autre sur la protection civile au Canada —, entre le 20 juin et le 15 septembre 2008, si le Sénat est alors ajourné pour plus d'une semaine, et que lesdits rapports soient réputés avoir été déposés au Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

With leave of the Senate,

The Honourable Senator Kenny moved, seconded by the Honourable Senator Day:

That, pursuant to rule 95(3)(a), the Standing Senate Committee on National Security and Defence be authorized to sit on Thursday, at 1:30 p.m., June 26, 2008, for the purpose of considering a draft report, even though the Senate may then be adjourned for a period exceeding one week.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Eggleton, P.C., moved, seconded by the Honourable Senator Cordy:

That, pursuant to rule 95(3)(a), the Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology be authorized to sit June 18 and June 19, 2008, for the purposes of its study on population health and its study on cities, even though the Senate may then be adjourned for a period exceeding one week.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Eggleton, P.C., moved, seconded by the Honourable Senator Ringuette:

That the Standing Senate Committee on Social Affairs, Science, and Technology be permitted, notwithstanding usual practices, to deposit with the Clerk of the Senate a report relating to its study of current social issues pertaining to Canada's largest cities, between June 19 and June 30, 2008, if the Senate is not then sitting; and that the report be deemed to have been tabled in the Chamber.

The question being put on the motion, it was adopted.

With leave,

*The Senate reverted to **Government Notices of Motions.***

With leave of the Senate,

The Honourable Senator Comeau moved, seconded by the Honourable Senator Nolin:

That when the Senate adjourns today, it do stand adjourned until Thursday, June 26, 2008, at 4 p.m.

The question being put on the motion, it was adopted.

REPORTS DEPOSITED WITH THE CLERK OF THE SENATE PURSUANT TO RULE 28(2):

Report on the Employment Equity Act (Labour) for the year 2007, pursuant to the *Employment Equity Act*, S.C. 1995, c. 44, s. 20.—Sessional Paper No. 2/39-662.

Reports of the Canadian Centre for Occupational Health and Safety for the fiscal year ended March 31, 2008, pursuant to the *Access to Information Act* and to the *Privacy Act*, R.S.C. 1985, c. A-1 and P-21, sbs. 72(2).—Sessional Paper No. 2/39-663.

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Kenny propose, appuyé par l'honorable sénateur Day,

Que, en conformité avec l'article 95(3)a) du Règlement, le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense soit autorisé à se réunir à 13 h 30, le jeudi 26 juin 2008, dans le but d'étudier une ébauche de rapport, même si le Sénat est alors ajourné pour une période de plus d'une semaine.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Eggleton, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Cordy,

Que, en conformité avec l'article 95(3)a) du Règlement, le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie soit autorisé à se réunir le 18 juin et le 19 juin 2008 aux fins de son étude de la santé des populations et de son étude des villes, même si le Sénat est alors ajourné pour une période de plus d'une semaine.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Eggleton, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Ringuette,

Que le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie soit autorisé, nonobstant les pratiques habituelles, à déposer auprès du greffier du Sénat son rapport sur les questions d'actualité concernant les grandes villes canadiennes durant la période allant du 19 au 30 juin 2008, si le Sénat ne siège pas, et que ledit rapport soit réputé avoir été déposé au Sénat.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Avec permission,

*Le Sénat revient aux **Avis de motions du gouvernement.***

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Comeau propose, appuyé par l'honorable sénateur Nolin,

Que, lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeure ajourné jusqu'au jeudi 26 juin 2008, à 16 heures.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

RAPPORTS DÉPOSÉS AUPRÈS DU GREFFIER DU SÉNAT CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 28(2) DU RÈGLEMENT

Rapport sur la Loi sur l'équité en matière d'emploi (Travail) pour l'année 2007, conformément à la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*, L.C. 1995, ch. 44, art. 20.—Document parlementaire n° 2/39-662.

Rapports du Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail pour l'exercice terminé le 31 mars 2008, conformément à la *Loi sur l'accès à l'information* et à la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, L.R.C. 1985, ch. A-1 et P-21, par. 72(2).—Document parlementaire n° 2/39-663.

Reports of the Canada Industrial Relations Board for the fiscal year ended March 31, 2008, pursuant to the *Access to Information Act* and to the *Privacy Act*, R.S.C. 1985, c. A-1 and P-21, sbs. 72(2).—Sessional Paper No. 2/39-664.

Reports of the Merchant Seamen Compensation Board for the fiscal year ended March 31, 2008, pursuant to the *Access to Information Act* and to the *Privacy Act*, R.S.C. 1985, c. A-1 and P-21, sbs. 72(2).—Sessional Paper No. 2/39-665.

Actuarial Report on the Old Age Security Program as at December 31, 2006, pursuant to the *Public Pensions Reporting Act*, R.S.C. 1985, c. C-13 (2nd Supp.), sbs. 9(1).—Sessional Paper No. 2/39-666.

ADJOURNMENT

The Honourable Senator Comeau moved, seconded by the Honourable Senator Nolin:

That the Senate do now adjourn.

The question being put on the motion, it was adopted.

(Accordingly, at 9:15 p.m. the Senate was continued until Thursday, June 26, 2008, at 4 p.m.)

Rapports du Conseil canadien des relations industrielles pour l'exercice terminé le 31 mars 2008, conformément à la *Loi sur l'accès à l'information* et à la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, L.R.C. 1985, ch. A-1 et P-21, par. 72(2).—Document parlementaire n° 2/39-664.

Rapports de la Commission d'indemnisation des marins marchands pour l'exercice terminé le 31 mars 2008, conformément à la *Loi sur l'accès à l'information* et à la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, L.R.C. 1985, ch. A-1 et P-21, par. 72(2).—Document parlementaire n° 2/39-665.

Rapport actuariel sur le Programme de la sécurité de la vieillesse au 31 décembre 2006, conformément à la *Loi sur les rapports relatifs aux pensions publiques*, L.R.C. 1985, ch. C-13 (2^e suppl.), par. 9(1).—Document parlementaire n° 2/39-666.

AJOURNEMENT

L'honorable sénateur Comeau propose, appuyé par l'honorable sénateur Nolin,

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

(En conséquence, à 21 h 15 le Sénat s'ajourne jusqu'au jeudi 26 juin 2008, à 16 heures.)

